

ISS : le dumping ne passera pas !

L'Etat doit tenir ses engagements

- Pour faire passer les accords bilatéraux, l'Etat avait donné des garanties aux syndicats : respect et élargissements des CCT, barrage contre le dumping salarial.
- Depuis le 1^{er} juillet, il n'y a pourtant plus de CCT à ISS Aviation et l'entreprise applique une nouvelle grille salariale avec des salaires coupés de 200.- à 1'350.- CHF.

ISS passe au dumping

- Après s'être ouvertement moquée des CCT qu'elle ne respectait pas, ISS décide de les dénoncer pour le 30 juin et d'introduire des contrats individuels avec des salaires très en-dessous des CCT.
- Ceci est d'autant plus choquant que ça se passe sur le site public de l'Aéroport International de Genève.

L'idée de Longchamp

- Il avait fallu 6 jours à M. Longchamp pour intervenir à Swissport. Avec ISS, il lui en faudra 26 pour une fausse « bonne idée » : appliquer la CCT du nettoyage en bâtiments. Outre que la réalité d'ISS Aviation n'a rien à voir avec du nettoyage de bureau, cette idée cautionnerait le dumping salarial, puisque les conditions du nettoyage de bureau sont inférieures aux usages de l'aéroport.

Les règles de marchés publics

- L'AIG doit appliquer les règles de marchés publics, c'est-à-dire faire respecter les CCT ou les conditions usuelles de la branche. En l'occurrence à l'aéroport, les conditions usuelles sont, pour les salaires les plus bas, de 3'600.- CHF par mois au minimum et de 4'500.- à 4'800.- CHF en fin de carrière. On est loin des 3'550.- CHF maximum proposés par ISS.
- ISS est une entreprise sous-traitante de Swissport. C'est Swissport qui dispose d'une concession à l'aéroport et sous-traite le nettoyage des avions à ISS Aviation. Par conséquent, si ISS Aviation n'a plus de CCT, elle doit appliquer les dispositions de la CCT de Swissport.

La réalité des employés

- A ISS, les employés sont à 80% des employées. Mais la proportion s'inverse quand on parle des salaires. Ceux qui sont mensualisés sont à 80% des hommes.
- Précarisés dans leurs salaires, les femmes d'ISS le sont aussi dans leurs conditions de travail : dehors par tous les temps, dans des véhicules sans climatisation et où il est interdit de laisser le chauffage en hiver, travaillant de jour comme de nuit, 7 jours sur 7, nettoyant dans un timing toujours plus court des avions toujours plus sales, etc.
- C'est ce personnel, parmi les plus mal payés du canton, travaillant dans des conditions très rudes, que l'on veut encore aujourd'hui écraser davantage par un dumping salarial inadmissible.

Notre revendication : Maintien et respect de la CCT qui existe depuis plus de 15 ans ! A défaut, application de la CCT de Swissport, qui dispose de la concession aéroportuaire et sous-traite le nettoyage des avions à ISS Aviation.

Pour faire barrage au dumping salarial, nous vous invitons à la

Manifestation

Jeudi 19 août 2010 à 17h30

Au Département de M. Longchamp

14, rue de l'Hôtel-de-Ville (au-dessus de la place du Bourg-de-Four)

Un cortège partira à 18h15 en direction de la Place Neuve, où se déroulera une action